

salle d'armes Louis-Foulon
gymnase Georges-Pompidou✉ secretariat@escrime-vincennes.fr**142 rue de Fontenay
94300 Vincennes**☎ **Organisation 07 82 14 51 10**
Gymnase 01 53 66 91 44www.escrime-vincennes.fr

Vincennes, le 15 novembre 2018

**Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Cher Maître,**

Le Cercle d'escrime de Vincennes vous invite au Tournoi qu'il organisera :

Samedi 5 janvier 2019	19 ^e Tournoi Louis-Claude-Lacam - Épée	Vétérans Hommes
-----------------------	---	-----------------

Sous la Présidence de**Madame Charlotte LIBERT-ALBANEL**, Maire de Vincennes**Madame Annick VOISIN**, Maire Adjointe chargée des sports

et des membres de la Municipalité

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

Règlements complets et renseignements disponibles :

Par internet	competitions.escrime-ffe.fr/calendrier/competition ou www.escrime-vincennes.fr
Par courrier	CERCLE D'ESCRIME DE VINCENNES 142 rue de Fontenay 94300 VINCENNES (France)
Contacts	secretariat@escrime-vincennes.fr challenge.vincennes@gmail.com

Un service de restauration rapide vous sera proposé.

Espérant la participation de vos tireurs, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Cher Maître, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Jean-Laurent Barbier
Président du CEV



TOURNOI d'ESCRIME 2019

Samedi 5 janvier 2019
Tournoi L-C-Lacam <i>Vétérans Hommes</i>
Finales prévues vers 18h00

Cette compétition se déroulera :

au

Gymnase Georges POMPIDOU
142 rue de Fontenay
94300 VINCENNES

 **Président – Jean Laurent BARBIER 07 82 14 51 10**
 **challenge.vincennes@gmail.com**

Note : Un plan vous est donné en dernière page pour l'accès au gymnase du Centre Pompidou

salle d'armes Louis-Foulon
gymnase Georges-Pompidou

**142 rue de Fontenay
94300 Vincennes**



www.escrime-vincennes.fr

✉ secretariat@escrime-vincennes.fr

📞 **Organisation 07 82 14 51 10**
Gymnase 01 53 66 91 44

RÈGLEMENT POUR LES COMPÉTITIONS VÉTÉRANS

ARTICLE 1

Le Cercle d'escrime de Vincennes organise des épreuves individuelles d'épée masculine, ouvertes aux escrimeurs vétérans français et étrangers titulaires de la licence FFE ou FIE pour l'année en cours.

ARTICLE 2

Cette épreuve se déroulera suivant les règlements de la FFE applicables.

ARTICLE 3

Les quatre premiers tireurs de chaque tableau seront récompensés. Le premier tireur vincennois de chaque tableau sera également récompensé.

ARTICLE 4 **Formule des épreuves vétérans**

- Un tour de poules de 6 ou 7 tireurs (V1, V2, V3, V4 réunis), avec handicap de touches
- Tableaux d'élimination directe (V1 et V2 séparés, V3 et V4 ensembles)

L'organisation se réserve le droit de modifier les formules, si nécessaire, pour permettre le bon déroulement de l'épreuve.

ARTICLE 5

Toute contestation sera tranchée par le directoire technique constitué au jour de l'épreuve.

ARTICLE 6

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la FFE
avant le jeudi 3 janvier 2019 à 23h59

Passé ce délai, aucune inscription ne sera acceptée.

ARTICLE 7

Le droit d'engagement est fixé à **15 €**.
Les tireurs étrangers participant au Tournoi Louis-Claude Lacam et présentant leur licence nationale en seront exonérés.
Les droits d'engagement des tireurs pré-inscrits et absents le jour de la compétition seront facturés à leur club d'appartenance.

ARTICLE 8

Pour le bon déroulement de l'épreuve, les clubs engageant au moins 4 tireurs doivent fournir obligatoirement des arbitres. Ces derniers seront indemnisés selon le barème fédéral correspondant à leur diplôme.

ARTICLE 9 **Horaires**

- **Appel : 10h00**
- **Scratch : 10h30**

ARTICLE 10

L'établissement « **Planète Escrime** » tiendra un stand à la disposition des tireurs et assurera la maintenance technique.

ARTICLE 11

Le Cercle d'escrime de Vincennes peut être amené à prendre des photos ou filmer certains moments de la compétition. Les participants sont réputés, sauf avis contraire explicitement signalé, donner leur autorisation à la diffusion de leur image par le Cercle d'escrime de Vincennes.

ARTICLE 12

Les participants sont invités à respecter les règles d'accès aux pistes.

ARTICLE 13

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, vol ou perte pouvant survenir aux participants et aux spectateurs.
La tenue des participants doit être réglementaire en répondant aux normes FFE en vigueur au moment de la compétition.

ARTICLE 14

Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.

salle d'armes Louis-Foulon
gymnase Georges-Pompidou

**142 rue de Fontenay
94300 Vincennes**



www.escrime-vincennes.fr

✉ secretariat@escrime-vincennes.fr

📞 Organisation 07 82 14 51 10
Gymnase 01 53 66 91 44

Plan d'Accès



RER A, station Vincennes
Métro, ligne 1, station Château de Vincennes
Parking gratuit, route de la Pyramide (à 1,5 km, 20 min à pieds)
Parkings payants (première heure gratuite, à proximité)